

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)****Date de convocation :**
28/01/2025**Membres :**En exercice Présents : Votants : **Date d'affichage :**
04/02/2025**Date de publication :**
04/02/2025Le 03 février 2025 à 20h30 : *au foyer polyvalent*

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Anne – Cécile DUCOSSON, Olivier FORÊT, Aurélia FOURNIER, Fabrice GUIRAUD, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Muriel PAILLER, Katia PÉDEMAY, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER**Étaient représentés :** Lionel COUBRA par Carine LASSOUANE et Céline PELTIER par Sophie SUBIRATS**Absents :** Daniel BORDES et Damien OBRADOR**Secrétaire de séance :** Katia PÉDEMAY**DÉLIBÉRATION N° 2025-03****OBJET : Avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Cabanac-et-Villagrains**

L'avenant n° 1 indique le changement des désignations du DPGF permettant une subvention totale du Département de la Gironde pour la réalisation des enrobés.

L'avenant ainsi proposé induit une baisse du marché de 0,50 € HT soit 0,60 € TTC. Le montant du nouveau marché est de 198 372,60 € HT soit 238 047,12 € TTC.

Appelé à délibérer, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider cet avenant n° 1 au marché de travaux d'aménagement de la traversée du bourg de Cabanac-et-Villagrains sur la RD 219 attribué à l'entreprise LPF TP, pour un montant de – 0,50 € HT,
- d'autoriser M. le Maire à le signer ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier.

POUR : 16**CONTRE :** 00**ABSTENTION :** 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 03 février 2025

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance

Katia PÉDEMAY